

Un projet avec plusieurs choix forts !

Le nouveau complexe sportif de la Communauté de communes Millau Grands Causses est spécifique à plus d'un titre : par sa diversité d'offres, sa démarche HQE avec un taux d'énergie renouvelable de 80 % ou encore sa gestion par une société locale créée spécifiquement.



© Enzo Planes, Communauté de communes Millau Grands Causses

Le centre aquatique a pour objectifs de répondre aux besoins éducatifs (apprentissage de la natation), de pratique (nage, détente...) et d'activités diverses (aquagym, aquabike...), mais aussi de sport-santé et de compétitions (inter-régionales et régionales).

Après plus de trois ans de travaux, le complexe sportif Alice Milliat de Millau a ouvert ses portes au grand public le 15 juin dernier. Un établissement qui tranche avec l'ancien centre aquatique Roger Julian datant de 1967. *“La piscine étant d'origine, l'ancienne équipe d'élus avait commencé à travailler sur un nouveau projet et nous avons continué la réflexion. L'objectif étant de proposer davantage de surface de plan d'eau, tout en incluant un espace important dédié à l'escalade. Cette discipline bénéficiait jusqu'à présent d'un bâtiment rénové à côté de la piscine pour la pratique du bloc”*, indique Jean-Pierre Mas, conseiller communautaire de la Communauté de communes Millau Grands Causses et adjoint aux sports de la Ville de Millau.

Ainsi, l'intercommunalité a signé un marché global de performance (conception, réalisation et maintenance technique avec des engagements de performance énergétique) en janvier 2020.

Une surface de nage multipliée par quatre

Le centre aquatique répond aux attentes classiques : apprentissage de la natation, accueil de compétitions (niveau interrégional et régional), offre de pratiques et d'activités pour le grand public ou encore développement du sport-santé (comprenant les personnes en situation de handicap et celles éloignées de la pratique sportive).

Pour cela, le site dispose désormais d'un bassin extérieur de 50 m ouvert à l'année (adapté pour l'accueil de stages de très haut niveau), d'un bassin sportif de 25 m couvert, d'un bassin de loisirs et de détente de 150 m² ou encore d'une aire de jeux d'eau de 60 m² (couverte également). De plus, le bâtiment dispose de 6 vestiaires collectifs, 27 cabines individuelles et 377 casiers.

En outre, à l'étage, afin de proposer un large panel d'activités, les usagers ont également accès à un espace bien-être de 190 m² avec sauna, hammam, douches massantes, espace de relaxation et tisanderie. Une salle de sport avec du matériel divers est également mise à disposition des associations. Deux vestiaires collectifs complètent cet espace.

Un taux d'énergie renouvelable de 80 %

En accord avec sa politique de transition écologique et du plan climat air énergie territorial, le projet s'est inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale fixant son taux d'énergie renouvelable à 80 %.

Tout d'abord, le bâtiment comprend une volumétrie compacte, une isolation performante ou encore un apport solaire important (grâce à sa large ouverture au sud).

Ensuite, l'établissement est équipé d'une pompe à chaleur géothermique sur nappe : grâce à un forage géothermique, elle va chercher l'eau dans la nappe située à 70 m de profondeur pour en extraire la chaleur. Le pompage, sur un débit variable (de 20 à 108 m³/h selon les saisons) permet d'atteindre les 80 % de chaleur en ENR fixés.

Enfin, la couverture du bassin nordique diminue de près de 40 % les pertes de température et l'évaporation de l'eau. *“Ainsi, nous allons économiser près de 56 % de consommation par rapport à une surface équivalente : auparavant, nous consommions 3 095 MWh/an pour une surface moyenne de bassins ouverts de 595 m² contre désormais un objectif de 3 114 MWh/an pour une surface moyenne de 1 362 m²”*, insiste Isabelle Barbaud, responsable du pôle travaux, équipements et infrastructures de la Communauté de communes.

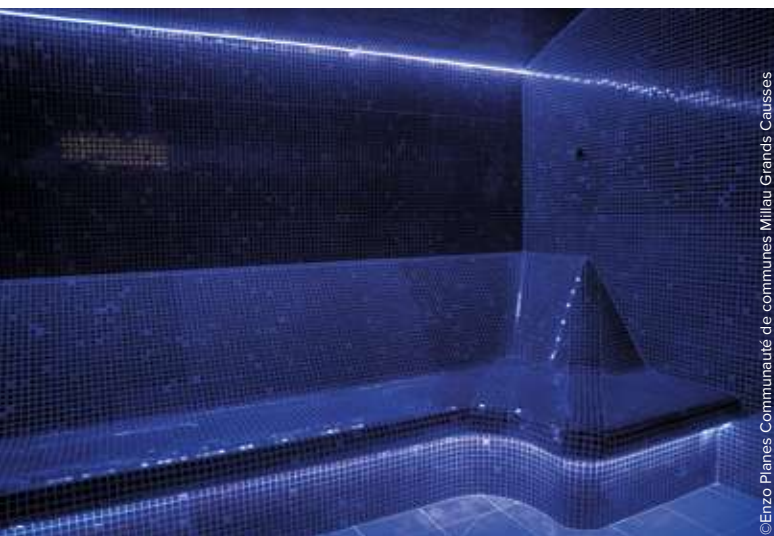


© Enzo Planes Communauté de communes Millau Grands Causses

En complément des bassins intérieurs, le bassin nordique de 50 m est adapté à tous les niveaux de pratique dont les stages pour les nageurs de haut niveau.

Une gestion en DSP par la SAS Aquagrimpe

Au lancement du projet, les élus en place ne souhaitent plus gérer en régie, c'est pourquoi, ils ont lancé une consultation pour un contrat de délégation de service public. Toutefois, très rare pour être souligné, parmi les trois finalistes, c'est l'association locale Aquagrimpe (qui a créé une SAS dont l'unique actionnaire est l'association afin d'exploiter le complexe sportif) qui a remporté le contrat pour 5 ans. *"À la base, nous sommes une association regroupant 1 800 adhérents et l'équipe de salariés et de direction avait une réelle envie de gérer cette nouvelle infrastructure sportive. C'est pourquoi, nous avons énormément travaillé ce dossier pour démontrer que nous étions capables de proposer des activités au plus grand nombre ainsi que de l'apprentissage, et pas seulement que de la pratique compétitive"*, précise Vincent Thomas, directeur du complexe sportif Alice Milliat. Ainsi, la SAS comptabilise 23 salariés : un directeur, neuf maîtres-nageurs, trois BNNSA, trois apprentis BPJEPS, quatre agents d'accueil, un comptable et un moniteur d'escalade. Comme le prévoit le contrat, la partie technique est délégué à IDEX et le gestionnaire sous-traite le nettoyage du site à une société spécialisée. La contribution forfaitaire de la Collectivité s'élève en moyenne à 744 000 euros TTC.



© Enzo Planes Communauté de communes Millau Grands Causses

Afin de proposer une offre la plus large possible, la partie aquatique est complétée à l'étage par un espace bien-être de 190 m², avec sauna, hammam ou encore douches massantes (15 euros l'entrée ou 150 euros la carte de 12 entrées).



ELIS'O, La solution signature des Centres Aquatiques



BILLETTERIE MULTICANAL

Offrez une expérience de billetterie sans frontières



GESTION DES FLUX

Sécurisez et contrôlez tous les espaces, suivez les fréquentations



MARKETING ET PILOTAGE

Pilotez, communiquez et analysez l'ensemble des données clés

☎ 03 83 97 76 98

🌐 www.elisath.fr

✉ commercial@elisath.fr



📱 SCANNEZ QRL



Une offre aquatique très large

De manière classique, Aquagrimpe propose de nombreuses activités aquatiques (60 h/sem.) : bébés nageurs, jardin aquatique, aquagym, aquasénior, aquabike, aqua stand up, aquafitness, aqua mixte... "Nous accueillons également les clubs de triathlon et de plongée, mais aussi les élèves des deux collèges de Millau ainsi que des IME et nous proposons une offre spécifique pour les EPHAD dès la rentrée", précise Vincent Thomas. L'ambition de l'établissement est très claire d'après son directeur : "peu importe le profil des usagers, chacun doit pouvoir trouver ce qu'il recherche. Notre objectif est de se rapprocher des 1 500 à 1 600 abonnés et d'atteindre un peu plus de 200 000 entrées annuelles." Selon les activités, les 12 cours coûtent entre 96 et 144 euros. De plus, les loisirs ne sont pas oubliés avec la mise en place d'une structure gonflable sur l'un des bassins durant tout l'été.

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Communauté de communes Millau Grands Causses
Assistant à maîtrise d'ouvrage	ISC/Behi/Ideogreen
Architectes	AP-MA Architecte et Rayssac Architecte
Bureaux d'études	Soja (conception), Amoes (environnement et HQE)
Bureau de contrôle	Apave
Exploitation et maintenance technique	Idex
Gestionnaire	SAS Aquagrimpe
Contrôle d'accès	Elisath
Couverture thermique	Ciffa Systèmes
Traitement d'eau et animation	Eurotechnologie
Pentagliss	Edsun
Sauna et hammam	Suède Sauna
Mur d'escalade	Pyramide
Surface totale	5 282 m ² dont 4 264 m ² pour l'espace aquatique, bien-être et administratif
Durée des travaux	3 ans
Coût total	27 720 000 euros TTC
Subventions : Conseil régional Occitanie : 2 900 000 euros Conseil départemental de l'Aveyron : 2 900 000 euros DETR : 1 600 000 euros, Agence Nationale du Sport : 800 000 euros, DSIL : 360 000 euros, Adème ('Fonds chaleur') : 265 000 euros	

Une SAE pour compléter l'offre sportive



Le complexe sportif Alice Milliat dispose également d'une structure artificielle d'escalade (SAE) de 500 m², divisée en deux espaces :

- une salle pour la pratique de haut niveau et les compétitions nationales : 335 m² au sol, 51 m linéaires de voies sur 13 m de haut et 32 lignes simultanées, totalisant 696 m², avec des espaces blocs 'difficulté/vitesse' ainsi qu'un espace 'bloc' ;
- une salle pour la pratique loisirs : 182 m au sol, 46 m linéaires de voies de 10 à 13 m de haut, totalisant 249 m² praticables.

Le tarif proposé sera de 12 euros pour les habitants de la Communauté de communes Millau Grands Causses (14 euros pour les autres personnes). Des abonnements sont également disponibles : 120 euros pour une carte 12 entrées (140 euros pour les autres), 65 euros pour un mois (76 euros pour les autres), 144 euros pour un trimestre (168 euros) et 432 euros pour un an (504 euros). Des abonnements couplés avec l'offre aquatique et bien-être sont également disponibles. De plus, la SAS Aquagrimpe propose une vingtaine de cours d'escalade par semaine en fonction des catégories d'âges et du niveau : débutant, pratiquant ou confirmé.

Trouvez les solutions techniques pour vos centres aquatiques

PLACE DU PRO.com
VILLE · SPORT · PAYSAGE

EN QUELQUES CLICS

RECHERCHER, COMPAREZ, CHOISISSEZ
parmi 3 000 produits et 300 marques



Connectez-vous sur placedupro.com

et consultez chaque jour l'actualité, des conseils d'experts, des offres d'emploi...

